



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 25714

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire au sujet de l'enseignement de la sauvegarde de l'environnement. Ces derniers temps, des incendies parfois intentionnels, mais aussi dans certains cas accidentels, ont démontré combien une prise de conscience importante était nécessaire. Il désire savoir s'il entend introduire un enseignement sur la protection de la nature.

Texte de la réponse

La protection de la nature constitue une partie de l'effort actuellement envisagé par le Gouvernement pour promouvoir une éducation à l'environnement qui prenne en compte l'idée de développement durable. La nature et la fragilité des écosystèmes, comme l'écosystème forestier, sont des objets d'enseignement dès l'école primaire. Ces enseignements doivent, en outre, permettre d'aborder les questions de responsabilité individuelle et collective. Ainsi, dans le cadre de l'éducation civique, les élèves sont amenés à prendre conscience de l'importance et de la nécessité de règles collectives et de leur respect. De nombreuses initiatives peuvent également permettre un travail et une réflexion sur la forêt et les risques d'incendies. C'est le cas, par exemple, des opérations « L'école de la forêt » ou « 1 000 défis pour ma planète » qui touchent chaque année plusieurs milliers d'élèves, de collégiens et de lycéens. Le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a souhaité que l'environnement prenne toute sa place dans les enseignements, afin de mieux éduquer les élèves à l'idée de développement durable. Une expérimentation est actuellement en cours dans les académies de manière à repérer les stratégies les plus innovantes imaginées par les équipes pédagogiques les plus dynamiques et à les diffuser le plus largement possible. L'enseignement de l'environnement pour un développement durable sera généralisé à la rentrée 2004 à l'école, en collège et en lycée.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25714

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7579

Réponse publiée le : 2 mars 2004, page 1621